

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

n°01

Date de la convocation : le 4 novembre 2022

Publication de la liste des délibérations : le 15 novembre 2022

Publication des délibérations : le 15 novembre 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE LUNDI QUATORZE NOVEMBRE, A DIX HUIT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI EN SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR CHRISTOPHE BOUILLON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs BOUILLON, LE BOUETTE, AMANIEU, BEASSE, LEMERCIER, CATTEAU, DETALMINIL, HAUGUEL, LEMAIRE-DELACROIX, SOWYK, ALLARD, BOULARD, COTTON, BALZAC, KEHR, BOULENGER, FERMENT, HUGUERRE, MOULINET, CHAIB, BARBAY, MERON, POIRREE

ETAIENTS ABSENTS / EXCUSES :

Monsieur LEJEUNE,

Madame OUARRAOU, qui a donné pouvoir à Monsieur DETALMINIL

Monsieur DOUALLE,

Monsieur DESILLE,

Madame LAPORTERIE, qui a donné pouvoir à Madame LE BOUETTE

Madame DUPONCHEL, qui a donné pouvoir à Monsieur AMANIEU

Madame GODEFROY,

Madame DESLANDES, est arrivée au point n°3

Monsieur DUQUESNE, qui a donné pouvoir à Monsieur LEMERCIER

Madame DUMAIS

Quorum : 17

Désignation du secrétaire de séance : Madame Françoise LEMAIRE-DELACROIX, est désignée secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Présents : 23

Votants : 27

OBJET : Procès-verbal de la séance du 17 octobre 2022 - Approbation 5-6

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, comme suit :

Mmes et Mrs BOUILLON, LE BOUETTE, AMANIEU, BEASSE, LEMERCIER, CATTEAU, DETALMINIL, HAUGUEL, LEMAIRE-DELACROIX, SOWYK, ALLARD, BOULARD, COTTON, BALZAC, KEHR, BOULENGER, FERMENT, HUGUERRE, MOULINET, CHAIB, BARBAY, MERON, POIRREE

Madame OUARRAOU, qui a donné pouvoir à Monsieur DETALMINIL

Madame LAPORTERIE, qui a donné pouvoir à Madame LE BOUETTE

Madame DUPONCHEL, qui a donné pouvoir à Monsieur AMANIEU

Monsieur DUQUESNE, qui a donné pouvoir à Monsieur LEMERCIER

Approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 octobre 2022.

Fait et délibéré les jour, mois et ans susdit.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

La secrétaire de séance,

Christophe BOUILLON

Françoise LEMAIRE-DELACROIX